



En Ile-de-France, les travailleurs clés résident un peu moins loin de leur lieu de travail

Près d'un Francilien en emploi sur trois exerce une activité estimée nécessaire au bon fonctionnement du territoire, par exemple la santé, la sécurité, l'éducation. Ces travailleurs clés parcourent en moyenne 9,4 km pour se rendre à leur travail, soit 1,5 km de moins que les autres actifs en emploi. La distance domicile-travail est liée en partie à la profession exercée et s'accompagne de statuts d'occupation du logement différents. Lorsqu'ils travaillent près de leur domicile, les cadres des professions de santé sont souvent propriétaires de leur logement, alors que les agents de service sont plutôt locataires dans le parc social. L'éloignement du lieu de travail permet à l'ensemble des catégories sociales d'accéder plus facilement à la propriété, mais les écarts entre catégories demeurent.

Jean-François Arènes et Pauline Virot (Apur) avec la collaboration de François Dubujet (Insee Ile-de-France)

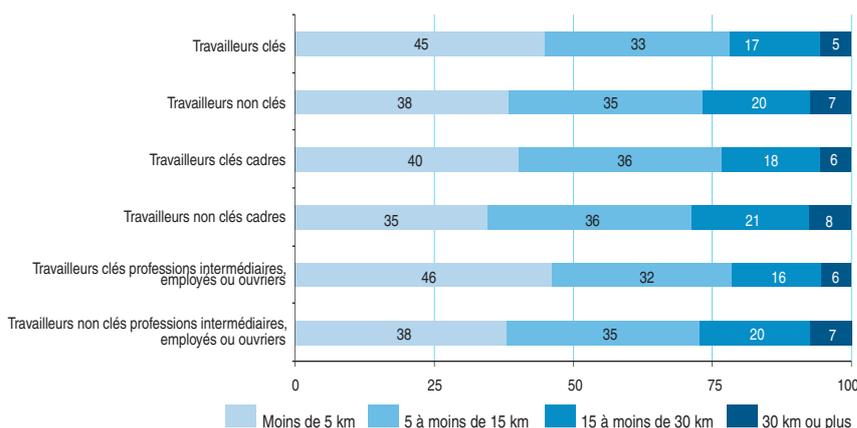
En 2009, 5,3 millions de personnes travaillent et résident en Ile-de-France. Parmi elles, 1,6 million travaillent dans des secteurs d'activités considérés comme clés parce qu'ils concernent des services estimés essentiels au bon fonctionnement du territoire tels que les

transports, la propreté ou la sécurité (*Sources et définitions*). Dans un contexte de tensions sur le marché immobilier, en particulier dans le centre de l'agglomération où sont localisés la majorité des emplois, la distance domicile-travail est un des critères importants pour les actifs

occupés franciliens dans le choix de leur résidence, à côté du statut d'occupation, de la taille du logement, de l'environnement... Cette situation conduit les pouvoirs publics à s'interroger quant à la pertinence d'une politique du logement adaptée au cas particulier des travailleurs clés (*Contexte de l'étude*).

1 Les travailleurs clés plus proches de leur lieu de travail

Répartition des travailleurs clés et non clés franciliens selon la distance domicile-travail parcourue (en %)



Les travailleurs clés sont un peu moins éloignés de leur lieu de travail que les autres

En 2009, la distance domicile-travail moyenne parcourue par les Franciliens qui travaillent en Ile-de-France est de 10,4 km. Plus ils résident loin du centre de l'agglomération parisienne, plus cette distance s'allonge. Ceux qui résident en grande couronne parcourent en moyenne 15 km pour se rendre à leur travail, au lieu de 8 km pour les résidents de petite couronne et de 5 km pour ceux qui résident à Paris.

Dans la majorité des cas, les écarts entre catégories sociales sont relativement faibles.

Source : Insee, recensement de la population 2009

2 De par leur fonction, les assistantes maternelles effectuent les trajets les plus courts

Liste des 10 professions clés franciliennes dont la proportion de trajets domicile-travail de moins de 5 km est la plus importante

Profession clé	Type de profession clé	Moins de 5 km (en %)	5 à moins de 15 km (en %)	15 à moins de 30 km (en %)	30 km ou plus (en %)	Effectif
Assistants maternelles, gardes d'enfants	Employé du social	81	13	5	1	72 500
Gendarmes (grade inférieur à adjudant)	Employé de sécurité	77	16	5	2	8 800
Agents de service des établissements primaires	Employé de l'enseignement	71	20	7	2	27 000
Instituteurs (*)	Profession intermédiaire de l'enseignement	66	25	7	2	3 800
Agents administratifs de la fonction publique, sauf écoles, hôpitaux	Employé de la fonction publique	63	23	11	3	44 200
Aides à domicile, aides ménagères	Employé du social	61	26	10	3	51 200
Surveillants, aides-éducateurs scolaires	Profession intermédiaire de l'enseignement	60	28	9	3	18 100
Infirmiers libéraux	Profession intermédiaire de santé	59	30	9	2	5 000
Masseurs rééducateurs, libéraux	Profession intermédiaire de santé	58	31	9	2	8 500
Conseillers principaux d'éducation	Profession intermédiaire de l'enseignement	58	30	10	2	3 200

(*) Il s'agit des enseignants ayant décidé de conserver ce statut avant la réforme de 1990. Dans cette étude, les instituteurs et les professeurs des écoles constituent deux professions clés distinctes.

Source : Insee, recensement de la population 2009

Les cadres, les professions intermédiaires et les ouvriers sont les plus éloignés de leur domicile : ils parcourent en moyenne 11 km. Les distances parcourues par les employés sont un peu moins longues (9 km), ce qui s'explique pour partie par la plus forte proportion de femmes au sein de cette catégorie. Les femmes parcourent en moyenne 9 km contre 11 km pour les hommes. Il semble y avoir un arbitrage du couple en faveur d'un rapprochement du travail de la femme surtout lorsqu'il y a plusieurs enfants dans la famille. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, dont une part importante travaille à domicile ou à proximité, parcourent en moyenne 7 km pour se rendre au travail.

Les travailleurs clés parcourent en moyenne une distance plus courte pour se rendre au travail (9,4 km) que les travailleurs non clés (10,9 km). Ils sont aussi, en proportion, plus nombreux à bénéficier de courtes distances domicile-travail (moins de 5 km) et moins nombreux à parcourir de longues distances (plus de 15 km). Les travailleurs clés comptent en effet une plus grande part d'employés et de femmes que les travailleurs non clés.

Cependant, cet avantage comparatif concerne tout à la fois les cadres et les non cadres, les femmes et les hommes (figure 1). Les femmes exerçant une profession clé travaillent en moyenne plus près que les femmes exerçant une profession non clé (8 km contre 10 km), cette observation vaut aussi pour les hommes (11 km contre 12 km).

La localisation du domicile est liée en partie à la profession exercée, qu'elle soit clé ou non

Près de la moitié (45 %) des travailleurs clés franciliens résident très près de leur lieu de travail : 733 900 parcourent une distance domicile-travail inférieure à 5 km. Parmi les 108 professions clés, 23 se caractérisent par le fait que plus de 50 % des travailleurs franciliens qui les exercent parcourent moins de 5 km (figure 2). Cette proximité correspond à différentes logiques. Dans certains cas, le travail s'effectue à domicile (assistants maternelles, professions libérales de santé ayant leur cabinet jouxtant leur logement). Dans d'autres cas, un logement de fonction est attribué (gendarmes ou instituteurs avant la réforme des professeurs des écoles). Enfin, l'emploi peut aussi répondre à

une demande locale (aides à domicile, professeurs des écoles...) et se trouve de ce fait bien réparti sur le territoire au lieu d'être concentré dans le centre de l'agglomération.

Au sein des professions non clés, les agriculteurs, les artisans et petits commerçants, les travailleurs indépendants et professions libérales sont celles où les travailleurs sont plus de la moitié à parcourir moins de 5 km de distance domicile-travail.

À l'opposé, 90 400 travailleurs clés (5 % du total) parcourent une distance domicile-travail supérieure à 30 km. Dans 18 professions clés, cette proportion dépasse les 10 % (figure 3). Les professions liées au transport se trouvent dans cette situation, notamment celles liées au transport aérien et aux transports en commun guidé (métro, RER). Les travailleurs clés du secteur transport parcourent en moyenne 15 km pour se rendre au travail.

Les travailleurs clés modestes résidant à proximité de leur domicile bénéficient souvent d'un logement social

Parmi les 3,1 millions de ménages franciliens dont la personne de référence travaille en Ile-de-France, 45 % sont propriétaires de

3 Les professionnels du transport aérien résident le plus loin de leur lieu de travail

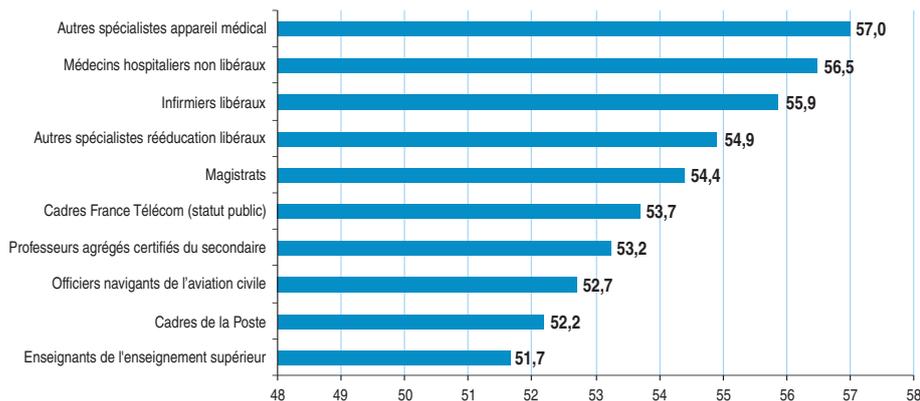
Liste des 10 professions clés franciliennes dont la proportion de trajets domicile-travail de plus de 30 km est la plus importante

Profession clé	Type de profession clé	Moins de 5 km (en %)	5 à moins de 15 km (en %)	15 à moins de 30 km (en %)	30 km ou plus (en %)	Effectif
Officiers navigants de l'aviation civile	Cadre du transport	14	19	42	25	4 500
Hôtesse de l'air et stewards	Employé du transport	12	17	50	21	8 700
Ingénieurs contrôle de la navigation aérienne	Profession intermédiaire du transport	9	30	41	20	400
Ingénieurs cadres techniques de l'environnement	Cadre de l'industrie	24	36	25	15	2 100
Responsables des transports non cadres	Profession intermédiaire du transport	20	35	31	14	13 000
Ingénieurs cadres techniques des transports	Cadre du transport	18	34	34	14	9 000
Conducteurs qualifiés d'engins guidés	Ouvrier du transport	25	36	26	13	6 600
Mécaniciens qualifiés de maintenance industrielle	Ouvrier de l'industrie	24	36	27	13	11 000
Ouvriers qualifiés d'autres industries	Ouvrier de l'industrie	30	35	22	13	1 100
Ouvriers qualifiés sédentaires des transports	Ouvrier du transport	25	37	26	12	4 900

Source : Insee, recensement de la population 2009

4 À moins de 5 km de leur lieu de travail, les professionnels de santé sont souvent propriétaires de leur logement

Part des ménages franciliens propriétaires à moins de 5 km de leur lieu de travail pour les 10 professions clés les plus concernées (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2009

leur logement, 30 % sont locataires dans le parc privé et 21 % sont locataires dans le parc social. La part de ménages propriétaires augmente nettement en s'éloignant du centre de l'agglomération puisque 29 % des ménages sont propriétaires à Paris, 40 % en petite couronne et 57 % en grande couronne.

Les ménages clés qui résident très près de leur lieu de travail et qui sont propriétaires appartiennent plutôt à des catégories aisées, les professions de santé notamment. La part des propriétaires dépasse les deux tiers des ménages dont la personne de référence est médecin libéral ou chirurgien-dentiste (figure 4).

Pour les professions clés plus modestes, le logement social apparaît comme la solution pour se loger près de son lieu de travail. Même si le critère de la profession n'est pas considéré actuellement lors des attributions, un certain nombre de professions modestes identifiées comme clés bénéficie d'un logement social dans des proportions importantes (figure 5).

À moins de 5 km du lieu de travail, la proportion de locataires du parc social est plus forte parmi les ménages travailleurs clés employés ou ouvriers que parmi les ménages non clés des mêmes catégories (47 % contre 33 %).

Les ménages non cadres résidant à proximité de leur lieu de travail sont rarement propriétaires de leur logement

En général, les ménages cadres qui travaillent à moins de 5 km de leur logement sont 47 % à être propriétaires de leur logement, soit deux fois plus que les ménages employés à distance équivalente. Ce n'est qu'en s'éloignant à 30 km ou plus de leur lieu de travail que les ménages employés atteignent les 47 %.

La proportion de ménages propriétaires près du lieu de travail est plus faible pour les ménages travailleurs clés (30 %) que pour les ménages non clés (37 %). Si la proportion de ménages propriétaires double en s'éloignant à 30 km, le même écart se maintient entre les travailleurs clés et non clés. Cet écart s'explique en partie par une part moins importante de cadres parmi les travailleurs clés par rapport aux non clés (23 % contre 30 %).

Si l'allongement de la distance domicile-travail accompagne le développement de la propriété quelle que soit la catégorie sociale, seuls certains cadres et professions intermédiaires clés dépassent le taux de 80 %

Exemple de professions clés : infirmiers, policiers et professeurs des écoles

Ces trois professions peuvent être considérées comme essentielles à la vie des citoyens car elles concernent la santé, la sécurité ou l'éducation. Le fonctionnement de la région parisienne pourrait être dégradé par les longs trajets domicile-travail de ces salariés (risque accru de retard quand le réseau de transports dysfonctionne, fatigue des salariés...).

Les agents de police de l'État : emploi concentré dans le centre de l'agglomération parisienne

Les 33 200 agents de police de l'État qui habitent et travaillent en Ile-de-France parcourent en moyenne 14,4 km pour se rendre à leur travail, soit plus que la moyenne des Franciliens en emploi (10,4 km). Ils sont 55 % à travailler à plus de 10 km de leur commune de résidence (au lieu de 39 % en moyenne). Leur travail est principalement concentré à Paris et en petite couronne, alors que leurs lieux de résidence sont plus dispersés.

Dans l'ensemble, 38 % des ménages dont la personne de référence est policier sont propriétaires de leur logement, mais ce taux augmente d'autant plus que la distance domicile-travail s'allonge. Quand ils habitent à 30 km ou plus de leur emploi, 70 % des agents de police de l'État sont propriétaires. Des trois professions citées en exemple, ce sont les ménages logés les plus à l'étroit mais le nombre de pièces du logement au regard de la taille du ménage s'améliore sensiblement en s'éloignant de leur lieu de travail.

Les infirmiers salariés en soins généraux : des lieux de travail groupés dans des pôles répartis en Ile-de-France

Les 58 600 infirmiers salariés en soins généraux qui habitent et travaillent en Ile-de-France parcourent en moyenne 9,4 km pour se rendre à leur travail, soit une distance inférieure à la moyenne des Franciliens. Ils sont 36 % à travailler à plus de 10 km de leur commune de résidence.

L'emploi des infirmiers salariés est situé principalement dans des pôles centraux ou périphériques qui accueillent des grands hôpitaux. Cette diversité de localisation permet plus facilement l'accès à la propriété à proximité du lieu de travail. Au total, 40 % des ménages dont la personne de référence est infirmier sont propriétaires de leur logement. À moins de 5 km de leur travail, 32 % sont propriétaires (un taux proche de la moyenne). Le nombre de pièces du logement au regard de la taille du ménage s'améliore peu en s'éloignant du lieu de travail.

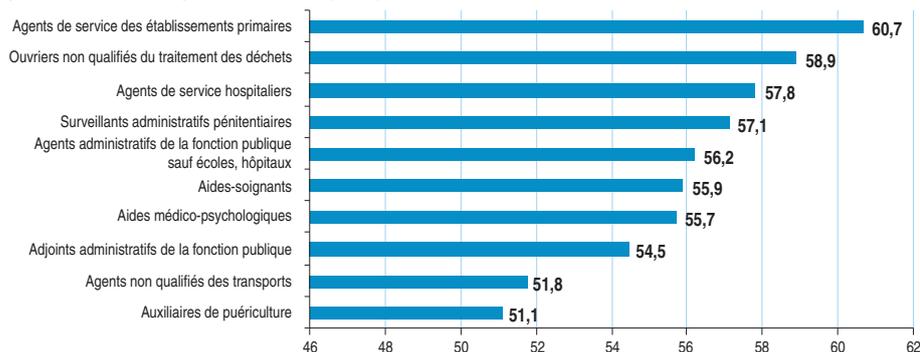
Les professeurs des écoles : des lieux d'emploi diffus dans toute l'Ile-de-France

Les 74 700 professeurs des écoles qui habitent et travaillent en Ile-de-France parcourent en moyenne 6,5 km pour se rendre à leur travail, soit une distance inférieure à la moyenne des Franciliens. Ils sont seulement 22 % à travailler à plus de 10 km de leur commune de résidence. Leur lieu de travail est diffus sur l'ensemble du territoire francilien, ce qui permet à beaucoup d'entre eux d'habiter dans les communes où ils travaillent car le marché du logement est moins tendu qu'au centre de l'agglomération.

Pour cette même raison, ils ont plus de possibilités d'accéder à la propriété à proximité de leur travail que l'ensemble des ménages actifs franciliens. Dans l'ensemble, 47 % des ménages dont la personne de référence est professeur des écoles sont propriétaires de leur logement. Le nombre de pièces du logement au regard de la taille du ménage reste quasiment stable selon l'éloignement du lieu de travail.

5 Au plus près de leur lieu de travail, employés et ouvriers résident plutôt dans le parc social

Part des ménages franciliens locataires du parc social à moins de 5 km de leur lieu de travail pour les 10 professions clés les plus concernées (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2009

de propriétaires (puéricultrices, médecins salariés, infirmiers spécialisés, etc.) à plus de 30 km de leur lieu de travail. En revanche, certaines catégories de ménages clés qui ont une distance domicile-travail de plus de 30 km regroupent une forte proportion de locataires du parc social. Dans ces cas-là, les personnes ont peut-être changé de travail après l'obtention de leur logement social et n'ont pas les ressources nécessaires pour se rapprocher de leur nouveau lieu de travail, ou d'autres critères ont primé sur leur choix de localisation (lieu de travail du conjoint, école...). Cette situation concerne surtout des employés et ouvriers : agents de nettoyage, agents de service des établissements primaires et des services hospitaliers, éducateurs de jeunes enfants, ouvriers non qualifiés, aides-soignants...

Résider à proximité de son lieu de travail contraint souvent les ménages non cadres à se contenter d'un logement trop petit

Le parc de logements franciliens se compose de petits logements dans le cœur de l'agglomération et la taille moyenne des logements s'accroît avec l'éloignement. La

proportion de logements suroccupés augmente avec la taille du ménage : les familles avec enfants sont en moyenne logées plus à l'étroit que les couples sans enfant. Mais plus encore, la suroccupation est liée à l'appartenance socioprofessionnelle que les métiers soient clés ou non.

Les ménages cadres ont, en moyenne, un nombre de pièces plus important au regard de la taille du ménage que les autres ménages, quelles que soient la structure familiale et la distance domicile-travail. L'impact de l'éloignement sur ce type de confort du logement bénéficie davantage aux employés et ouvriers qu'aux cadres. Cependant, les employés et ouvriers qui font le choix de s'éloigner de leur lieu de travail demeurent moins souvent propriétaires et sont plus souvent en situation de suroccupation que les cadres.

À une distance domicile-travail inférieure à 5 km, 14 % des ménages cadres de type « famille avec trois enfants ou plus » sont en suroccupation contre 49 % des familles nombreuses dont la personne de référence est ouvrier. En s'éloignant à plus de 30 km, 5 % des familles nombreuses cadres sont en suroccupation et 29 % des familles nombreuses ouvrières. ■

Contexte de l'étude

La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement d'Ile-de-France (DRIHL Ile-de-France) a confié à l'Atelier Parisien d'Urbanisme (Apur) une mission de réflexion pour élaborer une approche francilienne de la notion de travailleurs clés et parvenir à des propositions en matière de politiques du logement. Des travaux équivalents ont été menés sur le Grand Londres ; ils ont conduit à mettre en place une politique spécifique de logements à destination de certains travailleurs clés, mais cette politique a été remise en cause par la suite. La question essentielle pour l'Ile-de-France est de savoir s'il est pertinent de favoriser l'accès au logement de personnes exerçant des fonctions particulières dans l'objectif d'atténuer les effets négatifs de la crise du logement sur le fonctionnement du territoire et son économie.

La première phase des travaux a permis de dresser un premier état des lieux sur la manière dont la notion de travailleurs clés est considérée par les différents acteurs publics et privés franciliens concernés. Une journée d'atelier a été organisée et elle s'est traduite par un rapport d'étude, permettant notamment de faire apparaître que la définition du caractère clé d'une profession est relative selon le contexte géographique et temporel. Le caractère clé est en outre un caractère conféré par celui qui bénéficie du service rendu, et non une caractéristique intrinsèque.

Dans la deuxième phase des travaux, l'Apur a réalisé une étude pour apporter un éclairage statistique sur cette question des travailleurs clés en retenant huit secteurs clés. La présente note est dérivée de ces travaux. Les analyses statistiques ont été en outre complétées par des entretiens approfondis avec quarante travailleurs clés franciliens afin d'éclairer qualitativement les analyses statistiques.

Sources et définitions

Définitions :

Les **travailleurs clés** : malgré la difficulté de définir de manière absolue le caractère clé d'une profession, l'Atelier Parisien d'Urbanisme (Apur) a défini comme travailleurs clés pour les besoins de l'analyse statistique, les travailleurs qui assurent « un service essentiel au bon fonctionnement du territoire ». Il a ainsi considéré comme des professions clés, 108 professions issues de huit secteurs différents (santé, sécurité, éducation, social, transports, propreté, industrie-eau-énergie, fonction publique au sens large) parmi les 486 professions existant dans la nomenclature Insee. Les travailleurs exerçant ces professions sont alors considérés comme des travailleurs clés. Seuls les actifs ayant un emploi sont pris en compte, considérant que la question du logement des travailleurs clés est liée à la distance domicile-travail.

La définition retenue par l'Apur pour les analyses statistiques ne prétend pas à l'exhaustivité. Dans une autre approche, les métiers de l'alimentation et de l'agroalimentaire ou ceux de la maintenance auraient pu être légitimement intégrés parmi les professions clés.

La **distance domicile-travail** : les distances sont mesurées à vol d'oiseau de centre à centre des communes ou des arrondissements parisiens.

La **suroccupation** : un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'« occupation normale », définie ainsi : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon une pièce par enfant.

Sources :

Les résultats présentés proviennent d'une exploitation spécifique du recensement de la population 2009. La base de données contient les professions détaillées, les communes de résidence et de lieu de travail des individus, ainsi que les caractéristiques du logement et des individus qui composent les ménages.

Insee Ile-de-France

1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :

Sylvie Lagarde

Rédactrice en chef :

Christèle Rannou-Heim

Crédits photos :

Phovoir et Denis Sutton/RATP

ISSN 2416-8149

© Insee 2014

Pour en savoir plus

- « Les "travailleurs clés" à la française ? - Étape 2, analyse qualitative », Étude Apur, juillet 2014.
- « Les "travailleurs clés" à la française ? - Étape 2, analyse statistique des travailleurs clés franciliens - Professions clés, distances domicile-travail et conditions de logement », Étude Apur, mai 2014.
- « Les "travailleurs clés" à la française ? - Étape 1 : établir une définition francilienne des "travailleurs clés" », Étude Apur, mars 2014.

